

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1.GENERALITES

Les travaux objets de nos devis et factures sont soumis à nos présentes Conditions Générales de Vente. Le devis ou le marché accepté par le client constitue les conditions particulières du contrat, venant compléter ou modifier les conditions générales.

2.DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE

Notre offre est valable 2 mois , sauf date précise annoncée d'augmentation de prix. Passé ce délai, notre entreprise réserve la possibilité de modifier son offre et redemander une acceptation de devis avant exécution des travaux.

3.ETUDE, PLAN ET DESSINS

Les études, plans et dessins élaborés par nous restent la propriété de l'entreprise. Le client ne peut ni les utiliser en dehors du contrat, ni les communiquer à un tiers.

En cas de non conclusion du contrat, ils doivent nous être restitués dès la fin de validité de l'offre.

4.PRIX

Les prix sont fermes et non révisables si le client accepte l'offre dans un délai de 2 mois suivant la date du devis. Au-delà de ce délai, ils seront actualisés à la date du début des travaux.

Les travaux supplémentaires demandés par le client donneront lieu à un bon de commande complémentaire et viendront majorer le prix initial convenu.

5.TAUX DE TVA

En cas de modification légale des taux de TVA de fournitures et/ou de main d'œuvre entre le devis et la facturation des travaux, le prix TTC sera réajusté en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

6. DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

L'entreprise est déchargée de tout engagement et responsabilité dans le cas:

- où les conditions de paiement ne sont pas respectées par le client,
- de retard à l'acceptation de l'offre,
- de modification des travaux et/ou de travaux supplémentaires,
- d'élément imprévu et non apparents dans l'installation existante qui surviendrait au cours de la dépose de l'existant, des transformations et installation des nouveaux équipements sanitaires.
- de retard des autres corps d'état,
- de retard dans la mise à disposition des locaux,
- de force majeure.

7.CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les particuliers

Conformément à la loi n°92-1442 applicable au 31 Juillet 1993, nos prestations sont payables à réception de facture. Passé un certain délai de 30 jours , il sera fait application d'un intérêt de retard égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. L'entreprise ne pratique pas d'escompte de règlement. Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues .

Les paiements seront effectués comme suit

a) **Travaux de dépannage, entretien, réparation de courte durée:** Paiement à réception de facture.

b) **Travaux de bâtiment:**

- Acompte à la commande en fonction du montant H.T des équipements à commander.
- Paiement comptant des factures intermédiaires ou acomptes prévus en cours de travaux,
- Le solde en fin de travaux, à réception de facture

Pour les entreprises: conformément au Articles L441-6 et D-441-5 du Code du commerce , tout retard de paiement entraîne de plein droit ,outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 400,00€ pour les frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée ,sur justificatif ,lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

8.RESERVE DE PROPRIETE

L'entreprise conserve la propriété des éléments et biens fournis jusqu'à complet paiement du prix. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens.

9.TRIBUNAL COMPETENT

En cas de litige ,seul est compétent le tribunal de Commerce de Saint-Malo(35).

10.PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

« Les données personnelles collectées par l'entreprise (principalement nom, prénom, coordonnées postales, numéro de téléphone, adresse électronique, coordonnées bancaires) sont enregistrées dans son fichier clients. L'ensemble des informations collectées sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat et seront principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client, le traitement des commandes et la promotion des services de l'entreprise.

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution du contrat, à l'accomplissement par l'entreprise de ses obligations légales et réglementaires et à l'exercice des prérogatives lui étant reconnues par la loi et la jurisprudence.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des commandes, sans qu'une autorisation du client soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Les destinataires des données sont intégralement situés au sein de l'Union européenne.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant [M. Sylvain Serandour](#)

Dans le cas où le client ne souhaiterait pas recevoir des messages promotionnels et invitations via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux, celui-ci a la possibilité d'indiquer son souhait dans le cadre du présent **[insérer au choix : devis/contrat/présent document]**, de modifier son choix en contactant l'entreprise dans les conditions évoquées ci-avant ou en utilisant les liens de désinscription prévus dans les messages SMS ou électroniques. Ce droit vaut également pour les personnes dont les données (notamment leur identité et leurs coordonnées) auraient été transmises, avec leur autorisation, à l'entreprise par des tiers, à des fins de prospection commerciale.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, le client peut adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles de l'entreprise (*si l'entreprise en a désigné un. Indiquer ses coordonnées*), de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité compétente.

Enfin, le client consommateur est informé de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle il peut s'inscrire (<https://conso.bloctel.fr/>). »